

Les vœux du Président

Pas une semaine ne s'est passée en 2014, sans que l'on nous annonce quelque part dans le monde des dégâts et pire, des morts, à la suite des inondations.

Notre bassin a subi, une fois encore le 29 juillet, des inondations catastrophiques à Ittre mais aussi sur Braine-le-Château et Tubize. Heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer des pertes humaines.

Devant la détresse, la désolation et le sentiment d'impuissance devant les forces de la nature, nos concitoyens ont pu compter sur un énorme élan de solidarité.

Solidarité de nombreuses personnes de tout le pays, d'associations, des forces de l'ordre et de secours, des administrations communales et de la Province du Brabant wallon. Cette solidarité que l'on pensait oubliée a eu un effet incroyablement bénéfique sur le moral des victimes des inondations.

Le Contrat de rivière de la Senne a réagi très vite à cette situation, en aidant la population, la commune et la Province dans le nettoyage des maisons des rues, des rivières. Et l'on peut en être fier.

Regardons maintenant l'avenir.

Outre les aides ponctuelles, le Contrat de rivière de la Senne a œuvré immédiatement en commandant avec l'appui de tout son Conseil d'Administration une étude sur le bassin du Ry Ternel pour indiquer les futures zones d'immersion temporaire. Cela a été facilité par le fait que nous avons été une fois de plus avant-gardistes en initiant une étude sur tout le sous-bassin de la Senne.

Nous avons aussi pu voir la solidarité des autres communes qui proposent maintenant d'ériger sur leur territoire des zones d'immersion temporaire pour protéger les habitants des autres communes.

Enfin, nous pouvons être fiers de participer à l'introduction d'un dossier Life européen pour la création de zones d'immersion temporaire sur le bassin de la Senne avec nos amis bruxellois et flamands. Un projet d'avenir pour la protection de nos concitoyens, mais basé aussi sur la biodiversité et les services écosystémiques. Dans ce cadre, trois grandes zones d'immersion sont prévues sur la Senne, la Sennette et le Hain, mais d'autres zones aussi sur les cours d'eau provinciaux et communaux. Il suffit de regarder le rôle important de la zone d'immersion de Steenkerque afin d'atténuer le risque d'inondation sur Rebecq et Tubize, pour percevoir l'intérêt de ce projet global.

Pour notre part, en tant que partenaire du projet, nous mettrons tout en œuvre pour qu'il aboutisse en 2015.

C'est sur cet espoir commun que je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2015.

Christian Fayt,

Président du Contrat de Rivière Senne



ZIT de Steenkerque Janvier 2015

©SOS inondations